Négocier des accords collectifs d'entreprise (50 salariés et plus)

Droit social

15/11/2026

Public et prérequis

Connaissances de base en droit du travail

Dirigeants d'entreprise, RRH, juristes

Les objectifs

Maîtriser le cadre juridique de la négociation
Organiser les négociations annuelles obligatoires
Organiser les modalités pratiques d'adoption et de dépôt des accords

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques et remise d'un support pédagogique

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Principe : liberté de négocier

- Liberté des parties d'engager des négociations
- Libre choix des thèmes
- Libre choix du niveau de négociation

Exception : négociation annuelle obligatoire

- Entreprise assujetties et niveau de négociation
- Thèmes de négociation (Bloc 1, 2, 3)
- Périodicité, adaptation et résultat de la négociation

Négociation dans les entreprises avec des délégués syndicaux

- Déroulement de la négociation
- Condition de validité de l'accord collectif

Négociation dans les entreprises sans délégué syndical

- Entreprises de moins de 20 salariés sans CSE
- Entreprises dont l'effectif est compris entre 21 et 49 salariés avec ou sans CSE
- Entreprises d'au moins 50 salariés

Rédaction et modalités d'application de l'accord

- Contenu et formalités obligatoires
- Articulation avec les autres normes

RÉFÉRENCE
DRSDISNO00002S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Révision et cessation de l’accord collectif

Modalités d’évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour